



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9559<sup>e</sup>** séance

Mardi 27 février 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

|                      |   |                         |
|----------------------|---|-------------------------|
| <i>Présidente :</i>  | M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett . . . . .                   | (Guyana)                |
| <br><i>Membres :</i> | Algérie . . . . .   | M. Bendjama             |
|                      | Chine . . . . .   | M. Dai Bing             |
|                      | Équateur . . . . .  | M. De La Gasca          |
|                      | États-Unis d'Amérique . . . . .                               | M. Wood                 |
|                      | Fédération de Russie . . . . .                                | M. Nebenzia             |
|                      | France . . . . .  | M. de Rivière           |
|                      | Japon . . . . .   | M. Yamanaka             |
|                      | Malte . . . . .   | M <sup>me</sup> Frazier |
|                      | Mozambique . . . . .  | M. Afonso               |
|                      | République de Corée . . . . .                                 | M. Hwang                |
|                      | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . | Dame Barbara Woodward   |
|                      | Sierra Leone . . . . .  | M. Sowa                 |
|                      | Slovénie . . . . .  | M. Žbogar               |
|                      | Suisse . . . . .  | M. Hauri                |

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne et de la République islamique d'Iran et la représentante de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

**M. Pedersen** (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer ma profonde inquiétude quant à la situation sur le terrain en Syrie et aux conséquences dévastatrices qu'elle a sur les civils. Ce mois-ci, nous avons observé de nouveaux effets de contagion du conflit en cours dans la région. Plusieurs frappes aériennes attribuées à Israël, qui ont notamment visé des zones résidentielles de Homs et de Damas, auraient fait des victimes parmi les civils et les militaires, y compris des conseillers du Corps des gardiens de la révolution islamique. Dans certains cas, Israël a confirmé avoir mené des frappes aériennes, en réponse, selon ses affirmations, à des attaques à la roquette lancées depuis le sud de la Syrie en direction du Golan syrien occupé. Les États-Unis ont mené ce qu'ils ont décrit comme des frappes de représailles à la suite d'une attaque de drone contre un poste américain en Jordanie, près de la frontière avec la Syrie, qui a fait des victimes parmi les militaires. Les États-Unis ont affirmé que des groupes soutenus par l'Iran étaient à l'origine de cette attaque et d'autres attaques contre des bases américaines, ce que l'Iran dément. Les frappes américaines ont touché des dizaines de cibles en Syrie et en Iraq, qui, selon les États-Unis, étaient liées à l'Iran. Les médias de l'État syrien ont fait état de victimes parmi les militaires et les civils.

Dans le même temps, tous les autres vecteurs du conflit syrien subsistent et demeurent la principale cause des pertes civiles et des déplacements de population. Ce

mois-ci, tout le nord du pays, où vivent des millions de civils, a été le théâtre de multiples accrochages sur la ligne de front, d'échanges de tirs d'artillerie et de roquettes et de tirs isolés, ainsi que de frappes de drones menées par les forces progouvernementales, Hay'at Tahrir el-Cham et la Türkiye. Le nombre et l'incidence des attaques de Daech ont continué d'augmenter, en particulier dans les régions du centre et du nord-est. Le sud de la Syrie reste en proie à la violence et à l'instabilité, et il y a eu de nouveaux massacres et accrochages à Deraa, ainsi que des affrontements récents à la frontière entre la Syrie et la Jordanie entre l'armée jordanienne et ce qu'elle affirme être des contrebandiers armés.

À l'évidence, il faut de toute urgence désamorcer les tensions dans la région, en commençant par l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu humanitaire à Gaza, comme l'a demandé le Secrétaire général. Il est tout aussi évident que nous avons besoin d'une désescalade urgente en Syrie, en faisant fond sur les accords de cessez-le-feu existants pour parvenir à un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015). Les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés. Les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité doivent être combattus dans le cadre d'une approche fondée sur la coopération et dans le strict respect du droit international, en accordant la priorité à la protection des civils. J'ai insisté sur ces points auprès des principales parties prenantes internationales lorsque j'ai convoqué une réunion plénière du groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie, ici à Genève, plus tôt ce mois-ci. Tous les participants à cette réunion ont affirmé que personne ne voulait d'une nouvelle escalade – un sentiment bienvenu qui a été également exprimé lors de mes échanges avec des ministres des pays de la région. Il est indispensable que toutes les parties prenantes agissent en conséquence.

Un an après les séismes dévastateurs en Syrie et en Türkiye, qui ont fait des milliers de morts et des millions de déplacés, la crise humanitaire en Syrie n'a fait que s'aggraver. Certes, nous avons reçu quelques bonnes nouvelles, avec la récente prorogation, par le Gouvernement syrien, de l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raai. Cependant, les tendances générales sur le plan humanitaire sont plus sombres que jamais, et je suis certain que M. Griffiths fournira de plus amples détails sur la gravité de la situation. Je voudrais toutefois rappeler aux membres certains des points saillants. Ce qu'il faut, c'est un accès plus large, par toutes les modalités, y compris des convois traversant les lignes de front ;

davantage de soutien de la part des donateurs, y compris pour le relèvement rapide et les moyens de subsistance ; et davantage d'efforts pour atténuer les effets néfastes des sanctions sur les Syriens ordinaires.

Par ailleurs, nous ne constatons toujours pas de résultats concrets en ce qui concerne la situation des quelque 100 000 personnes détenues arbitrairement, victimes de disparition forcée et portées disparues, comme il est demandé dans la résolution 2254 (2015). Ce mois-ci, j'ai de nouveau rencontré des familles de personnes portées disparues ou détenues, originaires de toutes les régions de Syrie, qui vivent toujours dans la détresse et qui gardent l'espoir de voir leurs proches libérés, ou au moins d'être informées de leur sort ou de l'endroit où ils se trouvent. À cet égard, je voudrais réaffirmer mon appui à la décision de l'Assemblée générale de créer l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne. Nous avons la responsabilité collective de contribuer à son action.

Il y a plus de 18 mois, j'ai lancé les invitations pour la neuvième session de la Commission constitutionnelle, qui devait se tenir à Genève. Cette session n'a pas eu lieu car, comme l'a confirmé ce mois-ci le Ministre russe des affaires étrangères, Sergey Lavrov, la Russie ne considère plus la Suisse comme un terrain neutre, et par conséquent, le Gouvernement syrien n'a pas donné son accord pour cette session se tienne à Genève.

Dès le départ, j'ai été clair sur plusieurs points. Je voudrais rappeler aux membres quatre d'entre eux.

Premièrement, j'ai rappelé à tout le monde que le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation, dans le mandat de la Commission, s'étaient mis d'accord sur le fait que ce processus se tiendrait à Genève et avaient insisté sur le fait qu'il devait se dérouler sans ingérence étrangère.

Deuxièmement, en tant que facilitateur, je ferai preuve de créativité et j'essaierai de trouver une solution pour toutes les parties, y compris en étudiant toutes les options possibles.

Troisièmement, si le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation parviennent à un consensus sur un lieu autre que Genève, j'y souscrirai.

Et quatrièmement, cette question qui n'a rien à voir avec le dossier syrien en soi doit être réglée afin que le processus dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU puisse se poursuivre.

Sur la base de cette approche, et avec l'appui de diverses parties prenantes extérieures, notamment les

garants du processus d'Astana et le groupe de contact arabe, plusieurs possibilités ont été envisagées ces 18 derniers mois. Mais je suis au regret de dire que le fait est qu'aucune d'entre elle n'a encore reçu le consentement minimum requis, ni de la part des parties syriennes ni de l'hôte potentiel lui-même. J'avais mis en garde contre cette éventualité lorsque ces questions ont été soulevées pour la première fois il y a 18 mois. J'ai moi-même récemment proposé une autre option, à savoir que la neuvième session soit organisée à l'Office des Nations Unies à Nairobi. Je remercie mes collègues des Nations Unies à Nairobi qui sont disposés à faire tout le nécessaire pour nous aider à organiser cette réunion. J'ai recommandé il y a peu cette solution aux parties syriennes ; j'ai également transmis la suggestion émanant d'une autre partie syrienne concernant un autre lieu de réunion dans la région. Toutefois, je suis au regret de dire qu'aucun de ces lieux, pas plus que les propositions précédentes, n'a réuni le consensus entre les parties syriennes.

N'ayant ménagé aucun effort pour trouver un autre lieu de réunion, je pense que la seule façon de progresser à l'heure actuelle est de se réunir à nouveau à Genève. Ce serait une proposition relais, tant que le consensus n'est pas réuni sur un autre lieu de rencontre ; et nous restons ouverts à ce que les sessions futures se tiennent ailleurs, si un consensus peut être trouvé à ce sujet. Cela fait quelque temps que je signale qu'il s'agit peut-être de la seule voie à suivre si nous ne trouvons aucune autre solution. C'est pourquoi je lance aujourd'hui des invitations formelles pour une neuvième session à Genève à la fin du mois d'avril. Je demande aux parties syriennes d'y répondre favorablement, et j'appelle tous les acteurs internationaux clefs à soutenir toutes les initiatives que l'ONU prend en tant que facilitatrice et à éviter de parasiter le choix d'un lieu sur lequel les parties syriennes elles-mêmes s'étaient déjà entendues. J'estime qu'il est important que la Commission constitutionnelle se réunisse dès que possible et qu'elle poursuive ses travaux. Une pause indéfinie ne peut que nuire à sa crédibilité et à son travail.

Dans le même temps, j'ai toujours affirmé que la Commission constitutionnelle à elle seule ne peut régler ce conflit. La résolution 2254 (2015) porte sur un large éventail de questions. Je voudrais rappeler une fois de plus au Conseil que des propositions claires concernant des mesures de confiance progressives et réciproques, qui portent sur des éléments clefs de la résolution 2254 (2015), restent d'actualité. Je suis prêt à entamer des discussions avec toutes les parties syriennes et les autres parties prenantes pour en préciser tous les détails et les aspects opérationnels, si elles suscitent un intérêt, ou à recueillir d'autres idées.

Tandis que nous cherchons des moyens d'appliquer pleinement la résolution 2254 (2015), nous continuons de nous appuyer sur les idées et les conseils d'un large éventail de Syriens, y compris le Comité consultatif des femmes et le Bureau d'aide à la société civile, qui ont chacun organisé des réunions à Genève ce mois-ci et qui se sont également rencontrés. Il était réconfortant de voir des Syriens, hommes et femmes, venus d'un large horizon discuter des points communs et des moyens concrets d'aller de l'avant, en dépit des divergences majeures qui existent entre eux. Ils ont abordé des questions cruciales telles que la gouvernance locale et les possibilités d'une approche cohérente et décentralisée pour l'ensemble de la Syrie, respectueuse de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale et conforme à la résolution 2254 (2015). Les membres du Comité consultatif des femmes ont tenu des discussions très intéressantes sur d'autres défis et possibilités, notamment des domaines présentant un intérêt commun, comme dans l'éducation.

Pour conclure, ce sont donc en résumé les quelques éléments sur lesquels il convient d'agir immédiatement : relancer les travaux de la Commission constitutionnelle, insuffler une dynamique propice aux mesures de confiance progressives et réciproques et procéder à une désescalade immédiate. Néanmoins, ne nous voilons pas la face : ces points de départ ne peuvent à eux seuls résoudre le conflit syrien. De nombreux Syriens et acteurs extérieurs, tous camps confondus, continuent de dire que nous devons inscrire les initiatives déjà élaborées dans une approche et un ensemble de mesures plus larges, qui tiennent compte de tous les besoins et de toutes les préoccupations des parties prenantes syriennes et internationales, associent toutes les parties prenantes requises, et supposent un compromis de la part de tous les acteurs. En définitive, c'est ainsi que l'on pourra garantir la protection des civils syriens et permettre au peuple syrien de réaliser ses aspirations légitimes, tout en assurant, en parallèle, le relèvement socioéconomique de la Syrie et le rétablissement de sa souveraineté, de son indépendance, de son unité et de son intégrité territoriale.

Je sais que le moment peut sembler inopportun. Je suis conscient que l'attention internationale est tournée vers plusieurs autres crises. Mais il se peut aussi que certains aient le sentiment que ce conflit est plus facile à gérer et beaucoup trop difficile à résoudre. Ce raisonnement est erroné. Il suffit d'observer les tendances. Les débordements régionaux ne sont que le dernier accélérateur d'un conflit qui se complexifie d'année en année. La situation se dégrade selon quasiment tous les indicateurs et le statu quo est intenable et ingérable. Comme je l'ai indiqué aux membres le mois dernier, nous devons préparer le terrain et

travailler à une approche plus globale pour régler le conflit en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015).

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

**M. Griffiths** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir convié à prendre la parole aujourd'hui.

Comme l'a dit M. Pedersen, ce mois-ci marque le premier anniversaire des tremblements de terre catastrophiques qui ont frappé la Türkiye et la Syrie le 6 février 2023 à 4 heures du matin. C'est une période qu'aucun d'entre nous n'oubliera de sitôt. En ce premier anniversaire de cette tragédie, nous sommes de tout cœur avec les familles de la région et de ces pays qui ont subi des pertes extrêmement douloureuses et qui, dans certains cas, continuent de les subir. Ces tremblements de terre, qui comptent parmi les plus violents depuis un siècle, ont provoqué des dégâts immenses. Les souvenirs sont encore frais dans ma mémoire. Ces séismes ont fait dans les deux pays des milliers de morts et des millions de blessés, en particulier des traumatisés, d'après mes souvenirs, et de sans-abris. Grâce à l'appui remarquable de la communauté internationale, une aide d'urgence essentielle a été dépêchée, notamment sous la forme de premiers secours, d'assistance alimentaire et de protection, ainsi que d'abris. Mais en Syrie, où, comme l'a dit M. Pedersen, le conflit est sur le point de franchir le cap des 13 ans, il est évident qu'il y a encore beaucoup à faire pour remédier aux conséquences humanitaires à long terme de ces tremblements de terre, ce qui suppose de garantir le rétablissement des services, le relèvement rapide et la fourniture de services de base et d'abris adéquats pour ceux qui endurent encore les séquelles de cette terrible matinée, en particulier les femmes enceintes et les filles qui sont déplacées.

Il en va de même pour la crise humanitaire globale en Syrie. Les zones touchées par les tremblements de terre ne sont pas les seules en difficulté et à avoir besoin de notre aide. Cette crise, qui était déjà l'une des plus graves au monde il y a un an, comme vient de le dire M. Pedersen, n'a fait que s'envenimer au cours des sept derniers mois. Au moment précis où l'on croit que les choses ne peuvent pas être pires, la situation se complique encore, malgré tous les efforts déployés par le Gouvernement syrien. Nous devons donc y pencher, à la fois par l'entremise du leadership essentiel de M. Pedersen et en offrant notre appui, quel qu'il soit.

Les perspectives humanitaires en Syrie pour 2024 restent donc sombres. Un nombre stupéfiant de 16,7 millions de personnes a désormais besoin d'une aide

humanitaire, soit près des trois quarts de la population, ce qui représente le chiffre le plus élevé depuis le début de la crise, il y a 13 ans. L'intensification des hostilités dans le nord de la Syrie et les récentes attaques à Damas, dont M. Pedersen a parlé, ainsi que dans les provinces de Rif-Damas et de Homs, continuent de faire des victimes civiles, de provoquer des déplacements et de causer des dégâts considérables. En regardant certaines des terribles scènes de profanation et de désolation à Gaza, je me suis souvenu de ces premières années à Homs, au début du conflit syrien, où nous avons vu, de la même manière, des bâtiments détruits et des rues désertes.

La réduction des services et de l'accès à l'électricité, à l'eau et au combustible de cuisson exacerbe l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en particulier parmi les membres vulnérables de la société. Dans toute la Syrie, les hostilités en cours, le déclin des services essentiels, les pénuries d'eau prolongées et la situation économique désastreuse sont autant d'éléments qui contribuent à accroître la dépendance de la population à l'égard d'une aide humanitaire peu abondante et rare.

Les difficultés d'accès, notamment les problèmes de sécurité quotidiens, limitent notre capacité de fournir une aide essentielle en toute sécurité et d'échanger directement avec les populations touchées. C'est pourquoi, bien sûr, comme toujours, j'appelle une nouvelle fois toutes les parties concernées à respecter le droit international humanitaire et à veiller en permanence à épargner les civils et les infrastructures civiles. Il s'agit notamment de permettre et de faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin, y compris à travers les lignes de front.

Je salue la décision prise par le Gouvernement syrien ce mois-ci, de renouveler l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï pour acheminer l'aide humanitaire pendant trois mois supplémentaires, soit jusqu'au 13 mai, et je l'en remercie. Nous avons tous espéré que l'autorisation sera renouvelée pour une plus longue période, mais nous sommes toujours là et nous continuons à acheminer l'aide humanitaire par ces points de passage. Je remercie le Gouvernement syrien pour cela.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue à notre ami, l'Ambassadeur Aldahhak, qui est de retour de Damas, où nous avons souvent l'habitude de nous rencontrer. Je suis heureux de le voir revenir ici, là où il est à sa place, et j'espère que nous travaillerons en étroite collaboration. La prolongation qu'il a annoncée fait suite à une décision antérieure, tout aussi bienvenue, prise par

la République arabe syrienne en janvier de proroger de six mois supplémentaires, jusqu'en juillet, son autorisation d'utiliser le point de passage de Bab el-Haoua pour acheminer de l'aide dans le nord-ouest de la Syrie.

En 2023, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont fait passer plus de 5 000 camions transportant de l'aide essentielle par ces points de passage. En 2024, nous avons déjà effectué plus de 40 missions transfrontalières. Cela nous a permis de fournir une aide essentielle à 2,5 millions de personnes chaque mois et d'effectuer plus d'un million d'actes médicaux. Nous continuons à plaider pour que l'on donne aux humanitaires l'espace nécessaire pour décider de la manière la plus rapide et la plus efficace d'apporter de l'aide aux personnes qui en ont désespérément besoin. Il est évident que l'assistance transfrontière restera nécessaire et vitale pour la population jusqu'à ce que la paix dont M. Pedersen a parlé s'installe en Syrie.

Il est également évident, et je veux être très clair sur ce point, que l'intensification de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, et intensification trouve ici un sens positif, ou plutôt le début de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, doit se poursuivre avec vigueur, notamment vers le nord-ouest. Il s'agit d'un impératif humanitaire et d'une question sur laquelle nous sommes mobilisés en permanence. La communauté humanitaire demeure déterminée à fournir l'assistance dont la population a besoin dans toute la Syrie. Nous ne pouvons le faire que si nous disposons des fonds nécessaires. Nous remercions tous les membres présents dans cette salle, qui se sont montrés si généreux par le passé. L'année dernière, le plan d'aide humanitaire a cependant reçu moins de 40 % du financement requis. Il s'agit du plan d'aide le moins bien financé depuis le début du conflit.

Les tremblements de terre de février 2023, si dévastateurs, auraient pu être le moment de nous dire et de dire à toutes les personnes qui nous entourent « le peuple syrien a assez souffert, mettons un terme à tout cela ». Cependant, l'attention internationale, la mobilisation généreuse des ressources et la solidarité, en particulier, d'ailleurs, de la part de la région à l'origine du plan d'aide, se sont malheureusement avérées temporaires. Un an plus tard, les Syriens sont confrontés à une situation humanitaire qui est pire qu'avant ce jour.

Alors que l'attention de la communauté internationale diminue et qu'elle est bien sûr accaparée par d'autres conflits, les souffrances et le désespoir du peuple syrien s'intensifient. L'horizon, un avenir, un espoir, un espoir désespéré pour l'avenir de ses enfants, est difficile à préserver. Mais nous ne devons pas nous résigner.

Nous devons continuer à demander instamment, comme je l'ai fait, le respect du droit international humanitaire, et nous devons voir une augmentation des niveaux de financement de l'intervention humanitaire, y compris d'ailleurs de la réponse humanitaire face au tremblement de terre.

Les membres se souviendront que l'appel éclair que nous avons lancé environ une semaine après les tremblements de terre a été entièrement financé en ce qui concerne la Syrie. Je pense qu'il l'a également été entièrement pour la Türkiye. Nous savons donc que la générosité de la communauté internationale est bien réelle. Il ne reste à espérer qu'il en sera encore ainsi cette année et, comme nous l'avons dit la fois précédente, nous comptons sur le leadership de M. Pedersen à cet égard et nous appuyons pleinement toutes ses priorités.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Hauri** (Suisse) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, pour leurs interventions.

Mes pensées vont encore une fois à toutes les victimes du tremblement de terre d'il y a un an, et j'y reviendrai tantôt dans la partie humanitaire de mon intervention.

Sur le plan sécuritaire, la situation continue de se dégrader dans toute la Syrie, avec des hostilités de plus en plus violentes. Les attaques menées par de nombreux acteurs étatiques et non étatiques sur l'ensemble du pays témoignent de la spirale de violence régionale en cours. Nous appelons toutes les parties, ainsi que les acteurs ayant une influence sur elles, à faire preuve d'un maximum de retenue. Toute action doit être conforme au droit international, y compris le droit international humanitaire. Les civils, ainsi que les infrastructures civiles, doivent être protégés. La Suisse demande la mise en œuvre d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015).

Sur le plan politique, nous saluons les efforts inlassables de l'Envoyé spécial pour relancer le processus. Ses prises de contact avec les acteurs aux niveaux régional et international s'inscrivent dans le cadre prévu par ladite résolution et son approche pas par pas. La Suisse reste à disposition pour faciliter tout type de pourparlers et d'initiatives, y compris les réunions de la Commission constitutionnelle, visant à promouvoir une solution politique durable, sous l'égide de l'ONU.

À chaque étape, rester à l'écoute de la société civile demeure fondamental. La Suisse se félicite de la récente tenue d'une réunion du Bureau d'aide à la société civile et du Comité consultatif des femmes syriennes à Genève. Espaces de dialogue inclusifs, ces plateformes sont un relais essentiel pour porter la voix des Syriennes et Syriens au niveau international. Nous saluons en outre leur travail afin d'identifier une approche commune sur des sujets comme la gouvernance locale et la décentralisation. Les fruits de ces efforts constituent autant de points d'entrée pour le processus politique en Syrie. Par ailleurs, nous rappelons l'importance de la lutte contre l'impunité et du travail du Mécanisme international, impartial et indépendant à cet égard.

Comme porte-plume humanitaire du dossier syrien, je me tourne maintenant vers la situation humanitaire. Nous demeurons préoccupés par les besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter. Selon l'ONU, en 2024, 16,7 millions de personnes en Syrie ont besoin d'aide humanitaire, dont 45 % d'enfants. Il est inquiétant qu'en même temps, les fonds diminuent de manière importante et que les organisations humanitaires soient forcées de réduire, voire de suspendre, leurs opérations.

Les enfants syriens paient un tribut particulièrement lourd à ce conflit, qui dure depuis presque 13 ans. Une génération grandit sans souvenirs d'une époque sans conflit, et 2,4 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école, ce qui affecte fortement leurs perspectives futures. Les enfants sont particulièrement vulnérables à une multitude de risques, dont le travail des enfants, les mariages précoces et forcés et la traite des êtres humains. Ils continuent à être exposés au risque d'être recrutés et à être victimes des combats, et leurs écoles continuent d'être attaquées. Nous appelons toutes les parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les enfants et mettre fin à ces violations graves.

Aujourd'hui, en Syrie, un tiers des écoles ont été détruites dans les combats, endommagées par les tremblements de terre ou servent d'abris aux personnes déplacées. À cet égard, les projets de relèvement rapide sont essentiels pour rétablir l'accès aux services de base en Syrie, y compris l'éducation.

Vu l'ampleur des besoins, il est crucial que le Conseil garde son attention sur ces évolutions. À ce propos, il est à saluer que l'autorisation pour les points de passage de Bab el-Salam et Raaï ait été prolongée au-delà du 13 février. Les acteurs humanitaires ont toutefois besoin d'une grande prévisibilité pour planifier leurs activités, de surcroît avec des ressources de plus en plus

réduites. L'accès humanitaire ne doit pas être limité dans le temps. Toutes les modalités de l'aide, y compris l'aide transfrontalière et celle fournie à travers les lignes de front, sont nécessaires. Nous rappelons qu'autoriser et faciliter le passage de l'aide humanitaire est une obligation de droit international humanitaire.

Pour finir, j'aimerais réitérer que c'est notre responsabilité, en tant que Conseil, de mettre en place le cadre politique et sécuritaire prévu par la résolution 2254 (2015) afin que les acteurs humanitaires puissent travailler de manière efficace et sans entrave. Pour cela, et pour un réel progrès vers une solution politique, toutes les parties doivent renouer un dialogue constructif.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. Le 6 février dernier a marqué le premier anniversaire des tremblements de terre dévastateurs survenus en Türkiye et en Syrie. Les trois quarts des morts en Syrie ont été recensés dans le nord-ouest du pays, non contrôlé par le régime, où 4,2 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire.

Compte tenu de ces besoins, nous nous félicitons de la prorogation de trois mois de l'accès de l'ONU aux points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. Ces points de passage supplémentaires représentent une capacité importante et permettent d'acheminer plus rapidement et plus efficacement l'aide aux communautés dans le besoin, en sus du point de passage crucial de Bab el-Haoua. Dans le même temps, nous avons clairement indiqué que le renouvellement des autorisations d'utiliser ces points de passage par périodes de trois mois ne constitue pas une approche durable en vue de faire face à l'ampleur des besoins humanitaires en Syrie. Les fournisseurs et les distributeurs d'aide humanitaire ont besoin de temps pour planifier leurs activités. Nous demandons un accès continu, plus prévisible et durable.

Compte tenu des statistiques alarmantes présentées par les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui et sachant que les besoins humanitaires sont à leur niveau le plus élevé depuis le début de la guerre civile syrienne, il n'y a aucune raison pour que le régime et toutes les parties en Syrie ne garantissent pas l'accès humanitaire aussi longtemps que les besoins l'exigeront. En effet, l'accès humanitaire à tous les Syriens, où qu'ils se trouvent et par toutes les modalités, doit être libre. Cela vaut pour l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front vers le camp de Roukban, où le régime et la Russie continuent de bloquer les convois des Nations Unies.

Une conséquence de l'absence de règlement du conflit en Syrie et de l'incapacité du régime d'Al-Assad à se réformer est l'augmentation de la contrebande de drogue depuis le pays. Nous demandons instamment à tous les membres du Conseil de se joindre à nous pour appeler le régime à s'attaquer à ce fléau. Le régime d'Al-Assad a fait de la Syrie le premier exportateur mondial de Captagon, utilisant ses ports et ses frontières terrestres pour faire circuler illégalement des millions de pilules dans la région. Le volume des saisies de drogue effectuées par la police des frontières des pays voisins trahit l'ampleur du trafic de Captagon en provenance de Syrie. Les forces de sécurité du régime sont ouvertement complices du commerce du Captagon et protègent les laboratoires de production de stupéfiants opérant sur son territoire.

Les États-Unis ne restent pas les bras croisés face à cette menace. En mars 2023, les États-Unis, en coordination avec le Royaume-Uni, ont désigné six personnes clefs et deux entités associées pour leur rôle dans la facilitation de la production ou de l'exportation de Captagon. Nous travaillons avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour faire face à cette menace. En juillet, le Secrétaire d'État Blinken a lancé la Coalition mondiale de lutte contre les menaces liées aux drogues de synthèse, y compris le trafic de Captagon.

En ce qui concerne le processus politique, nous appelons le régime syrien à jouer son rôle dans la mise en œuvre d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et à participer enfin de bonne foi au processus politique. Le régime d'Al-Assad se cache derrière la Russie et refuse les négociations directes depuis bien trop longtemps. Dans le même temps, nous ne devons pas oublier le rôle que joue la Russie en faisant obstacle aux progrès politiques en Syrie, tels que prévus dans la résolution 2254 (2015), qui est la seule stratégie internationale élaborée pour mettre fin au conflit. La Russie sape les efforts de la Commission constitutionnelle, un processus dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, en imposant des exigences qui n'ont rien à voir avec la question de la Syrie et qui empêchent la Commission de se réunir depuis juillet 2022. Les diplomates russes de Moscou participent fréquemment à des conférences internationales et à des réunions à l'ONU à Genève. Pourtant, lorsqu'il s'agit de la Commission constitutionnelle, ils se plaignent soudainement du pays d'accueil. Nous continuerons d'œuvrer à la mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015) et de soutenir les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen pour réunir à nouveau les parties syriennes à Genève dans le cadre de la Commission constitutionnelle.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pederssen, et le chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Martin Griffiths, de leurs exposés.

Notre séance se déroule dans le contexte d'une flambée de violence sans précédent dans la zone de conflit palestino-israélienne. Le conflit dure depuis plus de 140 jours et a des conséquences non seulement pour la situation militaro-politique en Syrie, mais aussi pour l'ensemble de la région du Moyen-Orient. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'intensification des prétendues frappes de représailles menées par l'armée de l'air américaine dans la région, ainsi que par les frappes aériennes auxquelles Israël procède actuellement contre ses voisins arabes, notamment depuis le Golan syrien occupé et la Ligne bleue, qui risquent d'entraîner la Syrie et ses voisins dans un conflit régional à grande échelle.

Rien qu'au cours du mois écoulé, l'armée de l'air israélienne a attaqué à plusieurs reprises les aéroports internationaux de Damas et d'Alep, qui sont les principales portes d'entrée de l'aide des Nations Unies en Syrie, et elle a également effectué des frappes dans les régions de Deïr el-Zor, d'Albou Kamal et du plateau du Golan. Les cibles des frappes aériennes américaines étaient les installations et les positions des forces armées syriennes dans l'est du pays, où l'armée syrienne continue de lutter contre les derniers combattants de Daech, que Washington, contrairement à ses déclarations, protège et parraine. Nous ne doutons pas que les attaques américaines en cours contre des installations en Iraq et au Yémen, quelle que soit la manière dont Washington tente de les justifier, représentent une menace directe pour la paix et la sécurité internationales et compromettent l'ordre mondial fondé sur la primauté du droit international universel et le rôle central de l'ONU.

De notre côté, nous condamnons fermement les bombardements aériens en cours sur le territoire de la République arabe syrienne. Nous estimons qu'ils constituent une violation flagrante de la souveraineté de cet État et des normes fondamentales du droit international.

Nous constatons, de manière générale, que l'intervention américaine en Syrie, sous le prétexte d'une prétendue lutte contre le terrorisme, continue de jouer un rôle extrêmement déstabilisateur. Cette situation illustre clairement le deux poids, deux mesures de Washington. Nos collègues américains tentent de blanchir les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham, désignés comme tels par le Conseil de sécurité, qui contrôlent Edleb, et condamnent les autorités de Damas et leurs alliés précisément parce que ceux-ci luttent contre

Hay'at Tahrir el-Cham. Dans le même temps, l'opération militaire israélienne inhumaine et sanglante contre la population civile de la bande de Gaza est présentée comme un combat contre le Hamas, qui n'est pas reconnu comme une organisation terroriste par l'ONU. Les États-Unis tentent de la faire passer pour un combat contre le terrorisme et l'exercice par Israël de son droit de légitime défense.

Bien qu'il n'y ait pas d'autre option que la poursuite du processus politique en République arabe syrienne, qui est dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015), le volet politique syrien continue de stagner. La reprise des travaux de la Commission constitutionnelle, principale plateforme de dialogue direct entre Syriens, est compliquée par la difficulté à trouver un lieu acceptable pour les Syriens. J'insiste sur le fait que le lieu doit d'abord et avant tout être acceptable pour les Syriens eux-mêmes et non pour les soutiens extérieurs du processus, quels qu'ils soient. Si M. Pedersen croit que Genève, qui n'est plus neutre, redeviendra un lieu acceptable pour les parties syriennes, qu'il en soit ainsi. Autrement, nous attendons de lui qu'il axe enfin ses efforts sur la recherche d'une solution concernant le lieu de la prochaine série de consultations de la Commission constitutionnelle, sans essayer d'imposer sa préférence personnelle aux parties syriennes.

Nous constatons que la situation humanitaire en Syrie continue de se détériorer. Cela est notamment dû aux destructions généralisées durant les années de crise et au séisme de l'an dernier à la frontière turque, ainsi qu'aux sanctions unilatérales illégales et asphyxiantes, au pillage des ressources naturelles du pays par les forces d'occupation des États-Unis et à l'extrême politisation du dossier humanitaire dans son ensemble. Cette dernière se manifeste, entre autres, par un niveau de financement plus faible que jamais des plans d'aide humanitaire des Nations Unies pour la Syrie. L'an dernier, moins de 40% des fonds nécessaires ont été levés. Forcément, ce n'est pas assez pour couvrir ne serait-ce que les besoins élémentaires des Syriens. La question du relèvement rapide en général est tenue à l'écart du programme humanitaire par les États-Unis et leurs alliés. Dans ce contexte, l'absence totale de scrupules de la part des donateurs occidentaux, qui se vantent de leurs contributions pour faciliter l'accueil des réfugiés syriens dans des pays tiers, est éminemment décevante. Ces réfugiés sont en gros condamnés à vivre pour toujours dans des villages de tentes, et leur survie finit par dépendre de la seule aide humanitaire. Or, il faudrait plutôt fournir une assistance véritable à la Syrie pour développer et rebâtir ses infrastructures afin que les réfugiés puissent rentrer chez eux dès que possible.

Nous déplorons qu'en dépit des timides tentatives du Secrétaire général pour remédier au problème, les lignes directrices internes du Secrétariat énoncées dans le document intitulé « Paramètres et principes de l'assistance des Nations Unies en Syrie », qui ont été imposées par les États occidentaux et qui interdisent expressément aux organismes des Nations Unies sur le terrain de participer aux efforts de reconstruction, n'aient pas encore été suspendues. En conséquence, sous un prétexte complètement politisé, les Syriens sont privés d'un rétablissement rapide de l'approvisionnement en eau et en électricité, des écoles et des hôpitaux, soit tout l'indispensable, y compris pour le retour des réfugiés. En faisant primer les considérations politiques dans cette situation, les pays occidentaux ont déclenché une bombe à retardement qui risque d'engendrer une crise des réfugiés d'une ampleur sans précédent, non seulement au Moyen-Orient mais jusqu'en Europe.

L'enclave terroriste d'Edleb continue d'attirer particulièrement les donateurs occidentaux. Bien qu'elle soit contrôlée par les voyous de Hay'at Tahrir el-Cham, qui figurent sur les listes du Conseil de sécurité, les opérations humanitaires y sont systématiquement financées. Au vu du problème concernant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, à savoir l'implication – qui reste à prouver – de membres de son personnel dans l'attaque du Hamas, cela apparaît comme une démonstration inhumaine de plus de la pratique du deux poids, deux mesures. Sinon, comment expliquer ce paradoxe autrement que par le mépris flagrant des États occidentaux pour la vie et le sort des Syriens ordinaires ?

La situation en matière d'accès humanitaire est elle aussi révélatrice. Depuis le séisme de l'an dernier, Damas a fait preuve de bonne volonté et d'esprit de responsabilité et continue de renouveler les autorisations accordées à l'ONU pour utiliser trois points de passage le long de la frontière avec la Türkiye : Bab el-Salam, Raaï et Bab el-Haoua. Il approuve également les demandes de missions de l'ONU en ayant recours à une procédure simplifiée. Néanmoins, l'accès à travers les lignes de front fait toujours défaut pour se rendre à Edleb et dans d'autres zones du nord de la Syrie. Nous croyons comprendre que le Gouvernement syrien n'a pas encore été informé en détail des activités des agents humanitaires des Nations Unies dans les territoires qui échappent à son contrôle dans le nord-ouest du pays. Les réponses génériques apportées aux seules fins de cocher les cases ne comptent pas. Il s'avère qu'en dépit du fait que la résolution 2672 (2023) sur le mécanisme trans-frontière n'a pas été renouvelée, l'ONU n'a pas renoncé à ses tentatives de passer outre Damas. Nous soulignons que le Gouvernement syrien est parfaitement en droit de

recevoir des renseignements détaillés sur les déplacements des agents humanitaires, en particulier à Edleb. Ce travail doit être soigneusement coordonné. Nous demandons à l'OCHA de ne pas se dérober à ses responsabilités et de s'acquitter pleinement et conformément aux principes énoncés dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale de son mandat, qui consiste à coordonner et à faciliter les activités humanitaires partout en Syrie avec les autorités officielles de Damas.

La publication d'un rapport spécial sur les conséquences des sanctions sur les activités humanitaires en Syrie continue de s'imposer. Nous rappelons que l'établissement des rapports de ce genre, que cela plaise ou non aux donateurs occidentaux, incombe maintenant en propre au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, comme il découle directement de la résolution de l'Assemblée générale consacrée aux « Mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement ». Cette résolution charge expressément le Secrétaire général, en liaison avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays, de surveiller l'impact des mesures unilatérales sur les pays sanctionnés, en particulier leurs incidences sur le commerce et le développement. Nous espérons qu'un tel document sera bientôt disponible.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de leurs exposés et de leur engagement constant au service de la paix et pour le peuple syrien.

Alors que l'attention internationale se concentre actuellement pour l'essentiel et à raison sur Gaza, nous ne devons pas oublier le sort des Syriens. Voilà 13 ans qu'ils subissent la guerre, les déplacements perpétuels, le terrorisme et une situation qui ne cesse de se détériorer en matière de sécurité, au niveau économique, du point de vue des droits humains et sur le plan humanitaire, sans signe d'amélioration, et la séance d'information de ce jour atteste leurs souffrances, qui ne semblent pas devoir finir.

Nous demeurons préoccupés par l'escalade de la violence dans toute la région, qui ne fait qu'ajouter à la complexité de la crise en Syrie, comme indiqué par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Pedersen. Cela souligne une fois de plus combien il est urgent de trouver une solution politique en Syrie.

Nous soutenons les efforts que l'Envoyé spécial déploie sans relâche pour orienter le processus politique sur la voie d'une paix durable. Nous le croyons quand il dit qu'il ne néglige aucune piste, et nous appuyons donc

l'invitation qu'il a lancée aux parties. Il n'est pas envisageable de rester sans rien faire, car la crise vire de plus en plus à l'ingérable.

Nous exhortons vigoureusement toutes les parties à dialoguer et collaborer pleinement et véritablement avec l'Envoyé spécial en vue de relancer le processus de paix, et nous saluons la participation des femmes à ce processus. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international, en particulier le droit international humanitaire et le droit international des droits humains, et à se concentrer sur la désescalade dans toute la Syrie et au-delà. C'est indispensable pour progresser vers un cessez-le-feu à l'échelle nationale dont le pays a cruellement besoin.

L'application du principe de responsabilité pour les violations flagrantes des droits humains et la justice pour les personnes rescapées sont des composantes essentielles d'une solution politique globale et inclusive. La Slovénie continue de souscrire à l'action menée pour recueillir et préserver des éléments de preuve en vue de poursuites futures, y compris dans le cadre du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne.

Sans solution politique à l'horizon, les conditions humanitaires, déjà catastrophiques, ne font qu'empirer. Nous sommes conscients que la crise actuelle continue de créer des besoins humanitaires sans équivalent en termes d'ampleur, de gravité et de complexité. La tendance à ce qu'une part croissante de la population dépende de l'aide humanitaire internationale n'est pas tenable. Et bien sûr, l'aide humanitaire ne se limite pas et ne doit pas se limiter aux seuls donateurs dits occidentaux. Je pense que nous sommes d'accord pour que tous les pays contribuent à atténuer la situation humanitaire en Syrie.

De surcroît, la perturbation de l'accès à l'éducation a déjà des conséquences dramatiques sur les enfants, privant d'éducation des générations entières.

La décision du Gouvernement syrien de prolonger l'autorisation d'utiliser les trois points de passage pour l'acheminement de l'aide humanitaire est une mesure bienvenue. Toutefois, vu l'ampleur des besoins humanitaires, il importe de garantir un flux durable des secours humanitaires dans l'ensemble de la Syrie, aussi longtemps que nécessaire. Il est urgent d'exploiter au mieux et davantage toutes les modalités d'acheminement, y compris par la frontière et à travers les lignes de front.

Compte tenu de la persistance des hostilités, de l'insécurité et de l'instabilité, les conditions d'un retour des déplacés et des réfugiés dans la dignité, en toute sécurité et de leur plein gré ne sont pas encore réunies. Nous sommes consternés par les conclusions du récent rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (A/HRC/54/58) selon lesquelles de nombreuses personnes revenues en Syrie ont été victimes de graves violations des droits humains et atteintes à ces droits. Cette situation est inacceptable et doit cesser.

Nous accueillons positivement le récent rapport du Secrétaire général sur les mesures prises en vue du plein fonctionnement de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne (A/78/627), et nous sommes prêts à accompagner l'Institution indépendante alors qu'elle s'apprête à entamer ses travaux de fond.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Guyana et des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie.

Nous remercions M. Pedersen et M. Griffiths de leurs exposés instructifs et tenons à les assurer de notre appui constant.

Nous sommes vivement préoccupés de voir que, bien que plus de 13 années se soient écoulées depuis le début de la crise en Syrie, le peuple syrien souffre toujours et des millions de personnes sont toujours en situation de déplacement forcé. Nous sommes également préoccupés par la montée de la violence et la détérioration des conditions humanitaires et de sécurité en Syrie. Je voudrais souligner que les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont fermement convaincus que seuls des moyens politiques permettront de parvenir à un règlement de la crise syrienne. Nous plaidons donc en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, qui mette l'accent sur l'unité, l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie, y compris le plateau du Golan.

Nous appuyons les efforts et les échanges entrepris par M. Pedersen, notamment en matière de renforcement de la confiance par le biais d'une approche progressive. Nous appelons également tous les acteurs concernés à l'aider à faciliter le dialogue et les négociations entre les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). Les trois membres africains du Conseil et le Guyana attendent avec intérêt la neuvième réunion de la Commission constitutionnelle et soulignent qu'il importe de veiller à ce qu'elle progresse sur le volet politique. À ce stade critique,

nous soulignons la nécessité d'un processus inclusif, avec la pleine participation des femmes et de la société civile, et nous espérons que tous les obstacles seront levés et que les questions en suspens seront réglées afin que la Syrie puisse bientôt avancer vers la consolidation de la paix et le développement national. Nous sommes vivement préoccupés par l'escalade de la violence, en particulier dans le nord de la Syrie, et nous appelons à un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

La coordination entre les pays de la région pour lutter contre le terrorisme est essentielle, en particulier compte tenu de l'augmentation récente des attaques perpétrées par Daech. Nous demandons que des mesures décisives soient prises en matière de lutte contre le terrorisme en vue de rétablir l'autorité de l'État, la sécurité et la stabilité en Syrie. En outre, le risque d'un débordement régional lié à la situation à Gaza menace également la stabilité de la Syrie. Nous appelons au respect de la souveraineté de la Syrie et à la retenue afin d'éviter une nouvelle escalade.

Plus d'un an après le tremblement de terre en Syrie et en Türkiye, la situation humanitaire reste désastreuse et elle est aggravée par la crise économique résultant du conflit et par les sanctions unilatérales. Selon l'aperçu des besoins humanitaires pour 2024, on estime que 16,7 millions de personnes, dont 75 % de femmes et d'enfants, ont encore besoin d'une aide humanitaire. Nous soulignons l'urgence de remédier au grave déficit de financement du plan de réponse humanitaire. Afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, nous demandons aux donateurs d'honorer leurs engagements en matière d'aide humanitaire, d'aide à la subsistance et de relèvement rapide, ainsi que de projets de développement permettant de répondre aux besoins humanitaires.

Le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance est essentiel pour ce qui est de l'action humanitaire. Nous saluons la décision prise par le Gouvernement syrien de proroger l'autorisation accordée à l'ONU et à ses institutions spécialisées d'utiliser les points de passage de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï, ce qui permettra d'améliorer la prévisibilité des opérations. L'aide transfrontière revêt une importance vitale et nous insistons sur la nécessité d'explorer toutes les modalités humanitaires, y compris les mécanismes d'acheminement par les frontières et à travers les lignes de front, afin d'assurer un accès humanitaire complet, rapide et sans entrave. Nous appelons la communauté internationale à appuyer les efforts déployés par la Syrie et l'ONU pour remettre en état les infrastructures et rétablir les

services de base, facilitant ainsi le retour volontaire, dans la dignité et en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées, et nous demandons à toutes les parties de s'acquiescer de leurs obligations juridiques à cet égard. Nous nous félicitons de l'accord conclu entre la Syrie et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur les rapatriés, annoncé durant la soixante-quatorzième session du Comité exécutif du HCR.

Alors que les yeux du monde sont tournés vers la situation à Gaza, nous ne devons pas oublier la Syrie. La situation dans le pays est instable et nous devons passer de la gestion de la crise à son règlement. Mettons de côté nos différences politiques et œuvrons ensemble pour le bien de la Syrie. Le peuple syrien mérite de vivre dans la paix, la prospérité et la stabilité.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Pedersen et M. Griffiths pour leurs interventions.

Qu'il me soit permis d'insister sur trois points. Dans deux semaines, cela fera 14 ans que le peuple syrien s'est soulevé de façon pacifique pour réclamer liberté et dignité. Et depuis 14 ans, le régime de Damas reste sourd à ses aspirations légitimes. Violences contre les populations, violations des droits de l'homme, impossibilité pour les millions de réfugiés de revenir dans leur pays : tout cela reste encore la triste réalité. Dans ce contexte, seule une solution politique fondée sur la résolution 2254 (2015), votée à l'unanimité par le Conseil, est à même d'offrir aux Syriens la paix durable dont ils ont besoin. La France tient à redire son plein soutien à Geir Pedersen et à ses efforts. Tous les aspects de cette résolution doivent être mis en œuvre pour parvenir à une telle solution dans le cadre de sa médiation. Je le répète : tant qu'aucun progrès tangible n'aura été obtenu, nous n'avons pas l'intention de financer la reconstruction pour réparer les dommages causés par le régime et ses alliés, ni de lever les sanctions. Mais ces sanctions sont réversibles et dépendent d'avancées réelles dans le processus politique. C'est à Bachar Al-Assad de prendre aujourd'hui les mesures nécessaires pour obtenir leur levée.

À cette absence de solution politique s'ajoutent les conséquences de la crise à Gaza. L'attention internationale sur la Syrie ne doit pas retomber : toute crise irrésolue empêche le retour à une stabilité régionale durable. L'exemple du conflit israélo-palestinien le prouve aujourd'hui : il n'y aura pas de paix en Syrie tant que les racines profondes du conflit ne seront pas traitées. La population syrienne serait la première victime d'une Syrie qui serait déstabilisée par les tensions régionales. La France est engagée pour éviter une escalade. Tous les acteurs régionaux doivent faire preuve de responsabilité et de retenue.

Troisièmement, l'escalade de violence en cours vient aggraver une situation humanitaire déjà catastrophique. Les récentes frappes ont conduit à de nouveaux déplacements de population civile et à la destruction d'infrastructures essentielles. Les populations syriennes ont déjà assez souffert. Nous devons donc rester mobilisés pour répondre aux besoins de plus de 15 millions de personnes. La responsabilité du régime dans la crise actuelle est criante. Le détournement de l'aide et les restrictions imposées aux opérations humanitaires sont inacceptables. Je voudrais également dire un mot sur les opérations militaires qui touchent le camp de Hol et empêchent les acteurs humanitaires de remplir leurs missions. Il est essentiel que celles-ci puissent reprendre. En Syrie comme à Gaza, le droit international humanitaire doit être respecté.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de leurs exposés détaillés d'aujourd'hui.

Comme expliqué dans les exposés, la situation politique et humanitaire actuelle en Syrie ne s'est absolument pas améliorée. Par ailleurs, les tensions régionales autour de la Syrie se sont dangereusement aggravées. La situation qui prévaut à Gaza fait peser une menace constante de débordement en Syrie. Nous assistons à des échanges de tirs quotidiens dans différentes parties de la Syrie et à des frappes aériennes répétées sur les principales villes du pays. L'escalade du conflit le long de la Ligne bleue aggrave encore la pression dangereuse observée sur le plateau du Golan. Les attaques menées par divers acteurs syriens et autres poussent la Syrie au bord d'un conflit encore plus profond. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils. En outre, les efforts collectifs de lutte contre le terrorisme déployés par la communauté internationale doivent également être maintenus et renforcés afin d'éviter toute résurgence de Daech en Syrie, qui pourrait déstabiliser et terroriser davantage la Syrie et ses voisins.

Ce mois-ci marque le premier anniversaire des tremblements de terre dévastateurs en Syrie et en Türkiye. Hélas, la réalité humanitaire en Syrie, où 70 % de la population a besoin d'une aide humanitaire, ne s'est pas améliorée, et cette situation semble sans issue. Il est donc vital que tous les points d'accès humanitaires possibles restent ouverts. La République de Corée se félicite de l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raïï pour une période de trois mois supplémentaires.

Ma délégation partage l'opinion commune de la communauté internationale, à savoir que la seule solution durable au conflit et à la crise humanitaire en cours est un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU et conformément à la résolution 2254 (2015), avec la participation véritable des femmes. À cet égard, la République de Corée tient à remercier sincèrement l'Envoyé spécial des efforts inlassables qu'il déploie afin de faire avancer le processus politique, y compris pour mettre en place des mesures de confiance progressives, et à l'assurer de son appui.

Dans ce contexte, il importe de créer les conditions d'un retour en toute sécurité des réfugiés syriens. Il est donc très préoccupant que, selon un récent rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (A/HRC/54/58), les rapatriés syriens soient stigmatisés et subissent des violations de leurs droits humains et des atteintes à ces droits, y compris des détentions arbitraires.

Nous appuyons également l'action menée par l'Envoyé spécial pour réunir à nouveau la Commission constitutionnelle syrienne. La question du lieu de réunion ne doit pas rester une pierre d'achoppement. Toutes les parties doivent rapidement répondre à l'appel lancé par l'Envoyé spécial à reprendre le processus politique, qui n'a que trop tardé.

La situation désastreuse qui perdure depuis 13 ans en Syrie ne montre que peu de signes de progrès. Cependant, pour créer une dynamique positive, le dialogue doit servir de point de départ. La République de Corée estime que la Commission constitutionnelle peut et doit jeter les bases de la transition politique en Syrie et d'un avenir meilleur pour le peuple syrien.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, des informations qu'ils nous ont communiquées. Je salue la participation des Représentants permanents de la Syrie et de l'Iran et de la Représentante permanente de la Türkiye à la séance d'aujourd'hui.

L'Équateur salue les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour favoriser la confiance et renouveler la volonté politique de tous les acteurs concernés, dans le but de réactiver les processus de dialogue pluraliste et constructif, conformément à la résolution 2254 (2015). Ma délégation espère qu'il pourra être mis fin à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations politiques et que les discussions

sur le choix d'un nouveau lieu de réunion porteront leurs fruits et permettront à la Commission constitutionnelle de se réunir à nouveau. Le fait de retarder les pourparlers alimente un sentiment de désespoir et d'abandon, notamment au sein de la population civile.

Les conditions de sécurité en Syrie sont alarmantes. C'est pourquoi nous nous joignons à l'appel de M. Pedersen à la plus grande retenue et à une désescalade de la violence, dans le but de mettre en œuvre des stratégies fondées sur un dialogue constructif, sur la diplomatie pour la paix et sur une préoccupation réelle pour les effets de cette guerre prolongée sur la population civile.

Ma délégation est préoccupée par la détérioration des indicateurs de la situation humanitaire et économique des Syriens. L'effondrement des services de base, l'augmentation des cas de choléra, la montée de l'insécurité alimentaire et la destruction d'écoles, d'hôpitaux et d'autres infrastructures critiques sont une atteinte au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme.

Les conditions d'extrême vulnérabilité auxquelles sont confrontés les Syriens déplacés dans les pays voisins, en particulier les femmes, les enfants et les personnes handicapées, sont l'une des raisons pour lesquelles le Conseil doit continuer à suivre de près la situation en Syrie. Nous réaffirmons la nécessité pour le Gouvernement syrien de répondre aux demandes des familles des personnes portées disparues et détenues arbitrairement et de fournir des informations fiables sur le lieu où elles se trouvent, conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015).

Dans cette situation complexe, il est indispensable de pallier les difficultés financières et opérationnelles auxquelles sont confrontés les organismes humanitaires sur le terrain. L'Équateur salue la décision du Gouvernement de maintenir ouverts les points de passage de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï afin de faciliter l'accès humanitaire.

Enfin, j'insiste sur l'urgence de trouver une issue politique à la crise en Syrie qui soit propice à la réconciliation nationale et à la coopération pour le développement, afin d'aider le peuple syrien à surmonter la gravité de la situation humanitaire à laquelle il est confronté.

**M. Yamanaka** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de nous avoir communiqué des informations actualisées et précieuses sur la situation.

Cela fait un an ce mois-ci que la Türkiye et la Syrie ont été frappées par des tremblements de terre, un événement dont les conséquences tragiques se font encore sentir dans les communautés locales. Pour les personnes

vivant du côté syrien de la frontière, cette catastrophe est venue s'ajouter à un conflit qui entre dans sa quatorzième année. Aujourd'hui, la Syrie est toujours confrontée à la plus grande crise de déplacement de population au monde, avec environ 5,1 millions de réfugiés et 6,8 millions de déplacés, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Les conditions indispensables à un retour volontaire des personnes déplacées, en toute sécurité et dans la dignité, ne sont toujours pas réunies. Les villes détruites par la guerre sont toujours en ruines et la situation humanitaire reste catastrophique. On prévoit que le nombre de Syriens ayant besoin d'aide cette année atteindra le chiffre record de 16,7 millions.

Le Japon se félicite de la décision prise par le Gouvernement syrien de prolonger de trois mois, jusqu'en mai, l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. L'acheminement de l'aide humanitaire par tous les moyens, y compris les opérations menées à travers les lignes de front, est une planche de salut pour plus de 4 millions de personnes dans le nord-ouest du pays. Dans le même temps, la violence et l'instabilité persistent et les hostilités se multiplient. Il y a quelques jours, un immeuble résidentiel de Damas a été la cible d'un tir de missile. Le Japon appelle toutes les parties concernées à s'abstenir de toute action susceptible d'entraîner une escalade et à honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

La Syrie mérite que la communauté internationale lui accorde davantage d'attention. Si nous saluons les efforts déployés dans la région pour régler la crise dans le pays, nous attendons avec intérêt de voir un nouvel élan se dessiner. Malheureusement, peu de progrès ont été réalisés sur le plan politique. La Commission constitutionnelle est toujours dans l'impasse et ne s'est pas réunie depuis juin 2022. Le Japon encourage toutes les parties concernées à se mettre d'accord sur un lieu de réunion dès que possible afin de faire avancer le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. Dans cette optique, nous espérons que la prochaine visite de l'Envoyé spécial Pedersen à Damas portera ses fruits. Son approche progressive reste la meilleure façon d'avancer dans la mise en œuvre de tous les aspects de la résolution 2254 (2015).

La justice et l'application du principe de responsabilité sont des éléments essentiels pour parvenir à une paix et à une stabilité durables en Syrie. Nous soulignons une fois de plus combien il importe de régler le problème des plus de 100 000 personnes portées disparues dans le pays, dont les proches sont en droit de connaître le sort qui leur a été réservé. Nous attendons avec intérêt de recevoir de plus amples informations sur les activités menées

par l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne pour élucider le sort de ces personnes.

Pour terminer, ce conflit et ses conséquences dévastatrices sur le plan humanitaire requièrent toute notre attention. La région est déjà en proie à l'embrassement, mais la Syrie doit rester une priorité et nous devons nous efforcer d'atténuer la douleur et les souffrances de son peuple. Des millions de personnes comptent sur nous. Le Japon œuvrera de concert avec les autres membres du Conseil de sécurité pour préserver l'esprit d'une solution politique globale.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M. Pedersen et M. Griffiths des observations importantes qu'ils ont formulées.

Malte demeure vivement préoccupée par la multitude de crises politiques et humanitaires qui se prolongent et ne cessent de s'aggraver en Syrie. Alors que ce conflit entre dans sa quatorzième année, les tensions régionales et le risque d'une escalade pure et simple sont au plus haut. L'ONU prévoit que 16,7 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire cette année, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré. Depuis la dernière séance d'information consacrée à cette question, des dizaines de civils ont été tués ou blessés par des tirs d'artillerie, des frappes aériennes et des affrontements directs dans le nord du pays. La multiplicité des groupes armés militaires et non étatiques en Syrie perpétue la déstabilisation chronique que subit la population depuis près d'une décennie et demie.

Malte se félicite que Damas ait prorogé de trois mois l'autorisation d'utiliser les points de passage humanitaires de Bab el-Salam et de Raai. Nous demandons également que des progrès soient accomplis en ce qui concerne les opérations menées à travers les lignes de front dans le nord-ouest du pays. Les opérations humanitaires doivent être exemptes de toute considération politique, et tous les points de passage doivent rester opérationnels tant que les besoins humanitaires se font sentir. Nous prenons acte des grandes difficultés de financement rencontrées par l'ONU dans le cadre de ses interventions humanitaires en Syrie. Nous soulignons une nouvelle fois qu'il est indispensable d'accroître le financement du relèvement rapide, de la résilience et des activités de subsistance afin de garantir le fonctionnement et la remise en état des infrastructures civiles essentielles.

Il apparaît plus clairement que jamais qu'il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit. Un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015) est la seule voie à suivre. Malte renouvelle son appui aux efforts inlassables consentis par l'Envoyé spécial, et nous encourageons Damas à adhérer de manière constructive et tangible à son

initiative progressive. Nous espérons que des progrès seront réalisés dans ce domaine après la visite de l'Envoyé spécial en Syrie le mois prochain. Nous espérons aussi que nous aurons des nouvelles positives concernant la situation de la Commission constitutionnelle. Voilà trop longtemps que les objections sur le lieu où elle doit se réunir entraînent des retards inacceptables. Les parties syriennes doivent retourner à la table de négociation et accomplir sans délai des progrès. Le fait de reléguer la paix au second plan portera préjudice à des millions de personnes.

Malte prend note avec une grande inquiétude des conclusions du dernier rapport en date de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne (A/HRC/54/58) concernant les graves problèmes de protection rencontrés par les Syriens revenus dans le pays. Le rapport décrit un schéma selon lequel les Syriens subissent des violations flagrantes de leurs droits humains et des atteintes à ces droits lorsqu'ils retournent en Syrie. L'absence d'état de droit, la crise économique de grande ampleur, le manque d'infrastructures de base fonctionnelles et les violences généralisées rendent la vie en Syrie quasiment impossible pour des millions de personnes. Tous ces éléments ont également des conséquences dramatiques sur l'accès des enfants à l'éducation. Nous appelons toutes les parties à défendre, à protéger et à promouvoir le droit des enfants à une éducation de qualité. Nous soulignons en outre que le retour des réfugiés et des déplacés syriens doit se faire en toute sécurité, de manière volontaire et dans la dignité. Nous rejetons toute tentative de forcer les Syriens à rentrer chez eux, ce qui les met de nouveau en grand danger dans les régions qu'ils ont précédemment fuies auparavant. Par ailleurs, les questions liées aux droits à la terre et au logement, l'accès aux documents d'état civil et les problèmes graves liés au genre auxquels sont confrontées les femmes de retour au pays constituent des défis de taille.

Pour terminer, nous appelons de nouveau à un cessez-le-feu à l'échelle nationale conformément à la résolution 2254 (2015) et demandons aux parties régionales au conflit en Syrie de faire preuve de la plus grande retenue. En cette période de fortes tensions et d'hostilités dans la région, tous les efforts diplomatiques doivent viser à garantir que les causes profondes du conflit soient traitées et qu'un arrêt généralisé des combats puisse avoir lieu.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui. Comme d'autres délégations, nous nous souvenons des effets dévastateurs des tremblements de terre survenus il y a un an et adressons nos condoléances aux personnes touchées.

Ce conflit dure depuis 13 ans. Trois changements s'imposent pour que des progrès dignes de ce nom puissent être accomplis en Syrie.

Premièrement, nous voulons que la Syrie mette fin à ses activités déstabilisatrices. Sa réintégration au sein de la Ligue des États arabes l'année dernière était une occasion pour le régime de jouer un rôle plus constructif dans la région. Or, nous n'avons pas constaté de changement en ce sens. Le régime continue notamment de dégager d'énormes profits grâce à la production et à la vente de Captagon. Appuyé par des groupes affiliés à l'Iran, ce commerce devient de plus en plus organisé, violent et déstabilisant. Cette activité dangereuse, qui met en péril nos partenaires dans la région, doit cesser.

Deuxièmement, nous devons agir pour remédier à la crise humanitaire en Syrie. Près de 72 % de la population a besoin de toute urgence d'une aide humanitaire. Dans le nord-est du pays, plus de 1 million de personnes sont privées d'électricité. Nous continuons d'appeler à un accès humanitaire durable, rapide et sans entrave aux personnes dans le besoin dans toute la Syrie, y compris dans le nord-ouest, et nous demandons à toutes les parties de mettre fin aux agissements susceptibles d'aggraver la situation.

Pour sa part, le Royaume-Uni investit dans des interventions de relèvement rapide afin que les Syriens ordinaires aient les moyens de construire un avenir meilleur. En 2023, nous avons consacré plus de 40 % de l'aide que nous avons fournie à des projets de relèvement rapide et axés sur les moyens de subsistance. Par exemple, plutôt que de distribuer des colis alimentaires, nous réparons les réseaux d'irrigation et d'évacuation des eaux afin que les agriculteurs syriens puissent accroître leur production alimentaire.

Troisièmement, nous appelons toutes les autorités syriennes à protéger les droits humains fondamentaux. Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles un projet de « loi sur les bonnes mœurs » a été proposé par les autorités de facto à Idlib. Si elle venait à être appliquée, cette loi pourrait avoir des répercussions importantes sur les droits des femmes et leur liberté d'expression. Nous suivons la situation de près et exhortons nos partenaires à user de leur influence pour faire respecter les droits humains.

Pour terminer, nous réaffirmons notre appui continu à l'action de l'Envoyé spécial Pedersen et saluons les efforts considérables qu'il déploie pour organiser une réunion de la Commission constitutionnelle. Nous nous félicitons du fait qu'il ait lancé aujourd'hui les invitations pour une réunion à Genève en avril, et nous appelons le régime d'Al-Assad à participer à ce processus. Les

Syriens méritent une paix et une stabilité durables, ainsi qu'une solution à ce conflit de longue date. La résolution 2254 (2015) est l'unique voie pour sortir de ce conflit.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths. À la lumière de leurs exposés, je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, il convient de contenir les retombées de l'escalade du conflit de Gaza sur la situation en Syrie. La Chine est vivement préoccupée par le fait que ces quatre derniers mois, Israël a continué de mener des frappes aériennes sur différents sites en Syrie, en passant par le plateau du Golan occupé. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir d'exacerber les tensions. Les grands pays en dehors de la région doivent jouer un rôle constructif pour apaiser la situation et empêcher le conflit de se propager et de s'étendre.

Deuxièmement, nous devons promouvoir une solution politique à la question syrienne. La Chine se félicite du succès de la vingt et unième réunion sur la Syrie tenue dans le cadre du processus d'Astana et des échanges importants de l'Envoyé spécial Pedersen avec toutes les parties sur l'application de la résolution 2254 (2015). La communauté internationale doit respecter le principe d'un processus « dirigé et contrôlé par les Syriens », encourager le dialogue et les consultations, et trouver une solution acceptable pour toutes les parties. Nous pensons que l'aide des pays de la région contribuera à insuffler un nouvel élan au règlement politique de la question syrienne. Nous appuyons le Gouvernement syrien alors qu'il prend les mesures nécessaires pour lutter contre le terrorisme, maintenir la sécurité et la stabilité et éliminer les menaces à long terme qui pèsent sur le processus politique en Syrie. La communauté internationale doit lutter contre toutes les formes de terrorisme en Syrie en appliquant une politique de tolérance zéro.

Troisièmement, nous devons œuvrer de concert pour atténuer la crise humanitaire en Syrie. Au cours de l'année écoulée, l'ONU et le Gouvernement syrien ont maintenu une communication efficace et harmonieuse, et l'autorisation d'utiliser les points de passage pour les opérations de secours transfrontières a été prorogée à plusieurs reprises. Nous exhortons les parties concernées à faire preuve de sincérité et à s'efforcer de faire progresser les efforts d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Étant donné que le financement humanitaire en faveur de la Syrie est depuis longtemps insuffisant, la communauté internationale doit accroître sa contribution

à l'aide humanitaire à la Syrie et appuyer les opérations humanitaires et les projets de relèvement rapide dans l'ensemble du pays.

Les sanctions unilatérales et le pillage des ressources entravent depuis longtemps le relèvement économique de la Syrie, le développement social et l'amélioration des moyens de subsistance de la population, ce qui aggrave la catastrophe humanitaire dans le pays. Nous exhortons les pays concernés à mettre un terme immédiat à leurs actes illégaux, et les forces étrangères à mettre fin immédiatement à leur présence militaire illégale en Syrie.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Aldahhak** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Depuis plus de 140 jours, le monde entier est témoin des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du génocide commis par les autorités d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien. Malheureusement, le Conseil de sécurité se retrouve paralysé, car un de ses membres l'empêche de s'acquitter de sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité dans notre région. Les États-Unis ont fait usage de leur droit de veto à quatre reprises pour empêcher la condamnation des actes d'agression israéliens, afin de ne pas y mettre fin, au mépris flagrant de la volonté des autres membres du Conseil et de l'ensemble des États Membres de l'ONU en général.

Dans une tentative malveillante d'exacerber et de propager les tensions dans notre région, les autorités d'occupation israéliennes poursuivent leurs attaques contre les territoires syriens, en prenant pour cible des immeubles résidentiels et des habitations civiles. La plus récente de ces attaques est la frappe aérienne qui a visé, le 21 février, un immeuble résidentiel dans le quartier de Kafr Sousa à Damas, la capitale. Cette attaque a fait des morts et des blessés parmi les civils et causé des dégâts importants à des biens privés.

J'ai écouté l'exposé de l'Envoyé spécial Geir Pedersen et je réaffirme que le Gouvernement syrien continuera de coopérer avec lui, en sa qualité de facilitateur du processus politique contrôlé et dirigé par les Syriens, lequel doit se dérouler sans aucune ingérence étrangère. Nous nous réjouissons à la perspective de sa visite à Damas le mois prochain. À cet égard, je souligne que nous lui avons soumis une proposition constructive concernant la convocation de la neuvième session de la Commission constitutionnelle. Nous lui souhaitons plein succès dans ses efforts.

Le Gouvernement syrien poursuit également ses efforts de lutte contre le terrorisme afin de mettre fin à la menace qu'il fait peser sur les Syriens. Dans le même temps, le Gouvernement met tout en œuvre pour relever les défis auxquels sont confrontés ses citoyens, qui découlent principalement des mesures coercitives unilatérales illégales imposées par les États-Unis et d'autres États occidentaux au peuple syrien.

La vingt et unième réunion sur la Syrie organisée dans le cadre du processus d'Astana s'est tenue récemment, et les États garants ont insisté sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité de la Syrie. Ils ont également condamné les sanctions unilatérales et les mesures coercitives et souligné la nécessité de lutter contre le terrorisme, de créer les conditions propices au retour des réfugiés et de rejeter les projets séparatistes ainsi que l'exploitation et le transfert illicites du pétrole syrien.

Dans ce contexte, ma délégation souhaite remercier la Russie et l'Iran d'avoir contribué au succès de cette réunion. Elle demande à la Türkiye d'honorer ses engagements au titre des accords d'Astana et de Sotchi et de retirer ses forces illégalement présentes sur le territoire syrien.

J'ai écouté attentivement l'exposé de M. Martin Griffiths sur la situation humanitaire. Je l'assure que la Syrie continue de coopérer avec sérieux et de manière constructive avec l'ONU, ses institutions spécialisées et d'autres partenaires humanitaires afin d'améliorer la situation humanitaire des Syriens et de promouvoir leur résilience et leurs moyens de subsistance, notamment en se concentrant sur des projets de relèvement rapide et en continuant d'apporter un appui aux personnes touchées par le séisme, dont c'est le premier anniversaire ce mois-ci.

Pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils syriens qui en ont besoin dans les zones du nord-ouest de la Syrie toujours contrôlées par des groupes terroristes et les structures administratives illégales qui leur sont affiliées, le Gouvernement a prorogé l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser trois points de passage frontaliers pour fournir de l'aide humanitaire dans ces zones. Nous avons également prorogé l'autorisation d'utiliser les points de passage de Saraqeb et de Sarmada pour acheminer l'aide vers ces régions depuis l'intérieur de la Syrie. Dans ce contexte, ma délégation demande une fois de plus à l'ONU de mettre en place d'urgence un mécanisme de contrôle efficace pour veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne aux civils dans le besoin et non aux groupes terroristes. Nous condamnons ceux

qui passent sous silence le pillage et le détournement de l'aide humanitaire par le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, empêchant ainsi les civils d'y avoir accès. Par ailleurs, nous soulignons la nécessité de revoir la structure de l'aide humanitaire dans toute la Syrie, afin de ne plus gaspiller de ressources en finançant des bureaux inutiles. Nous soulignons également la nécessité de rétablir pleinement le rôle et le mandat de l'ONU en Syrie.

Le dialogue constructif et la coopération entre le Gouvernement syrien et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont abouti à la conclusion d'un accord, annoncé à la soixante-quatorzième session du Comité exécutif du HCR. Cet accord souligne les mesures prises par le Gouvernement syrien pour créer un environnement propice au retour des réfugiés et des migrants syriens chez eux. Ces mesures comprennent, entre autres, des décrets d'amnistie, l'adoption d'approches de conciliation et de réconciliation, la mise en place de cadres réglementaires et législatifs, et une délivrance de documents facilitée.

L'imposition constante de mesures coercitives unilatérales par les pays occidentaux ; le pillage systématique, par les États-Unis, des richesses et des ressources économiques de la Syrie ; le maintien d'une présence militaire illégale des forces américaines et turques sur le territoire syrien ; le fait que la Türkiye prend la station d'eau d'Alouk et les installations électriques pour cible et refuse d'autoriser l'ONU à les réparer, ce qui a privé les Syriens de la province de Hassaké d'un accès à l'eau ; ainsi que les attaques répétées d'Israël : tout cela limite ou entrave l'augmentation du taux de retour volontaire des réfugiés et l'exécution du mandat humanitaire et de développement de l'ONU en Syrie. Ce sont les mêmes États occidentaux qui continuent d'assujettir l'aide humanitaire à des conditions politiques et qui ne respectent pas leurs engagements, en conséquence de quoi les efforts humanitaires sont gravement sous-financés. Cette situation se reflète dans la baisse alarmante du financement du Programme alimentaire mondial.

La République arabe syrienne estime que le dialogue constructif est le fondement des relations internationales et que l'établissement de relations amicales entre les États requiert le plein respect de leur souveraineté, de leur unité et de leur intégrité territoriale, et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. La Syrie tend donc la main à ceux qui veulent le meilleur pour la Syrie et le peuple syrien. Nous ne ménagerons aucun effort pour rétablir la sécurité et la stabilité sur l'ensemble de notre territoire, mettre fin aux souffrances de notre peuple et reconstituer nos acquis en matière de développement.

Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet, mais je tiens à répondre à la déclaration du représentant des États-Unis et à ses allégations mensongères et accusations sans fondement.

Premièrement, pour remédier à la situation des personnes encore dans le camp de Roukban, les États-Unis doivent mettre un terme à leur occupation de la région de Tanf, et les forces d'occupation doivent cesser d'entraîner et de parrainer les groupes terroristes qui y opèrent.

Deuxièmement, le trafic de drogue, à l'instar d'autres formes de trafic, le pillage systématique et la contrebande de pétrole, d'objets du patrimoine et d'autres ressources syriennes, sont autant de crimes perpétrés par les forces d'occupation américaines, les groupes terroristes qui leur sont affiliés et les milices qui sont leurs agents. Pour sa part, le Gouvernement syrien met tout en œuvre pour coopérer avec ses voisins et lutter contre le trafic de drogue, et il a obtenu des résultats remarquables dans ce domaine.

Troisièmement, s'agissant de l'appel du représentant des États-Unis à un prétendu cessez-le-feu, je suggérerais qu'il demande à son administration, ou plutôt à son régime, pour utiliser le même terme que lui, et à son satellite, Israël, de cesser leurs attaques contre la Syrie et de mettre fin à leur occupation des territoires syriens et à leur parrainage d'organisations terroristes.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Irvani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés.

Malgré un climat calme sur le plan de la sécurité, la Syrie reste confrontée à de sérieuses difficultés, les plus importantes étant les forces étrangères qui occupent certaines parties du pays, les groupes que le Conseil de sécurité a désignés comme terroristes et qui contrôlent certaines régions, et les agressions permanentes du régime d'Israël contre la Syrie, en violation flagrante du droit international. La poursuite des attaques de missiles israéliens contre les civils et les infrastructures civiles a davantage compliqué la situation en Syrie, perturbant les activités humanitaires et l'accès à l'aide humanitaire. Nous condamnons fermement le régime israélien pour ces violations flagrantes.

Nous avons toujours affirmé que la crise en Syrie devait être réglée de manière pacifique, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international, et dans le plein respect de l'indépendance, de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne.

Dans ce contexte, nous pensons que toutes les forces étrangères présentes illégalement en Syrie doivent être contraintes à partir sans condition préalable et sans plus tarder. Il faut empêcher les groupes terroristes de continuer d'utiliser des millions de civils comme des boucliers humains pour mener à bien leurs activités odieuses, et pousser le régime israélien à cesser d'agresser la Syrie. Le Conseil de sécurité doit être à la hauteur de ses responsabilités et garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

La crise humanitaire en Syrie demeure catastrophique et la population syrienne se heurte à de sérieuses difficultés économiques. L'ONU estime que, sur les 23,2 millions de Syriens, 15,3 millions auront besoin d'une aide humanitaire cette année. Malgré les efforts que déploie l'ONU et ses partenaires humanitaires pour fournir une aide essentielle à ceux qui en ont besoin, les effets persistants des sanctions unilatérales illégales, ainsi que la politisation de l'aide humanitaire, font peser un fardeau disproportionné sur la population, y compris les femmes et les enfants. Imposer des sanctions unilatérales à la population tout en prétendant se préoccuper de sa situation humanitaire est tout simplement hypocrite. Ces mesures illégales et perturbatrices doivent cesser immédiatement. De plus, l'aide humanitaire et les initiatives de reconstruction en Syrie ne doivent pas être instrumentalisées pour exercer une pression politique sur le Gouvernement syrien.

Nous saluons et reconnaissons les efforts déployés par la République arabe syrienne pour soutenir et faciliter l'accès humanitaire à toutes les régions de la Syrie. L'Iran se félicite de la décision souveraine du Gouvernement syrien de renouveler l'autorisation accordée à l'ONU et à ses organismes spécialisés d'utiliser les points de passage de Bab el-Haoua et de Bab el-Salam et Raaï, respectivement pour six et trois mois supplémentaires. Nous soulignons la nécessité d'un accès humanitaire sans entrave, en particulier à travers les lignes de front et en pleine coordination avec le Gouvernement syrien.

De même, nous insistons sur l'importance des projets de relèvement rapide, qui sont absolument indispensables pour renforcer la résilience des Syriens et permettre aux déplacés de rentrer chez eux. Malheureusement, ces projets ne sont pas financés ni mis en œuvre en raison des effets préjudiciables des mesures coercitives unilatérales. Nous condamnons une fois de plus le pillage des ressources naturelles du peuple syrien dans les zones occupées par les forces des États-Unis.

En vue de trouver une solution politique plus efficace à la crise syrienne, nous continuons d'insister sur le fait qu'un processus politique dirigé et contrôlé par les

Syriens, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, est la seule approche viable pour mettre fin à la crise. Nous sommes favorables à la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle, qui est un mécanisme efficace pour faire avancer le processus politique. Le fonctionnement continu de la Commission est essentiel, le lieu où elle se réunit étant de moindre importance.

Le Gouvernement iraquien a manifesté sa volonté d'organiser le prochain cycle de réunions à Bagdad, ce qui a été accueilli favorablement par le Gouvernement syrien et les garants du processus d'Astana. Nous demandons instamment à toutes les autres parties concernées de saisir cette occasion et de faire passer les discussions de fond avant les questions de procédure.

Avec ses partenaires du processus d'Astana, l'Iran est déterminé à œuvrer en faveur d'une normalisation durable et à long terme de la situation en Syrie et dans les environs. Cet engagement a été renouvelé une fois de plus à la récente réunion tenue dans le cadre du processus d'Astana les 24 et 25 janvier derniers. Nous exprimons notre appui à la poursuite du dialogue entre la Syrie et la Turquie dans le cadre de cette démarche.

L'Iran appuie également la coopération et les efforts entrepris dans le cadre du processus d'Astana pour faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues. Il est par ailleurs capital de tout mettre en œuvre pour faciliter le retour des réfugiés syriens dans leur patrie, en toute sécurité et dans la dignité, et pour répondre à leurs besoins humanitaires.

Enfin, nous maintenons le contact avec le Gouvernement syrien, l'Envoyé spécial et nos partenaires du processus d'Astana afin de mettre un terme à la crise et d'atténuer les souffrances du peuple syrien dans les plus brefs délais.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Turquie.

**M<sup>me</sup> Özgür** (Turquie) (*parle en anglais*) : En cette période critique, alors que le conflit syrien va bientôt passer le cap des 13 ans, nous avons avant tout besoin de réalisme, afin de mettre ce conflit sur la voie d'un règlement. Il est grand temps que tous les acteurs concernés regardent les faits en face et abordent la situation avec réalisme.

Premièrement, le conflit syrien n'est pas terminé. Au contraire, il est urgent de trouver une solution politique qui soit conforme aux aspirations légitimes du peuple syrien. Nous continuons à voir des exemples de la manière dont les problèmes peuvent s'exacerber et devenir incontrôlables si l'on ne s'attaque pas comme il se doit à leurs causes profondes. Dans le contexte syrien, pour sortir de

l'impasse actuelle et redynamiser le processus politique, deux mesures essentielles s'imposent de toute urgence : d'une part, le régime syrien doit adopter des mesures de confiance substantielles et vérifiables, en coordination avec la communauté internationale ; et, d'autre part, la Commission constitutionnelle doit être convoquée sans plus tarder, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

L'opposition syrienne a une fois de plus démontré son attachement au processus politique en acceptant la proposition de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, d'organiser les réunions de la Commission à l'Office des Nations Unies à Nairobi pour une période provisoire, jusqu'à ce que la Commission retourne à Genève, son lieu de réunion initial. Cette attitude positive de l'opposition syrienne doit être payée de retour. Nous devons tous unir nos forces pour que les travaux de la Commission constitutionnelle ne soient pas davantage entravés par la question du choix du lieu.

Deuxièmement, si nous ne parvenons pas à mettre le conflit syrien sur la voie d'une solution en ravivant le processus politique, les graves problèmes auxquels le pays est confronté, en particulier la détérioration de la crise humanitaire et de la profonde crise économique, ne disparaîtront pas d'eux-mêmes. Les nombreux défis auxquels la Syrie est confrontée dans les domaines politique, humanitaire, économique et de la sécurité sont interdépendants et augmentent de manière exponentielle à mesure que le conflit perdure. En outre, l'évolution de la situation à Gaza et dans l'ensemble de la région risque d'entraîner la Syrie sur une pente très dangereuse. Il est donc plus important que jamais de garder la situation en Syrie sous contrôle.

Troisièmement, une Syrie en paix avec elle-même et avec sa région ne sera possible que par la réconciliation nationale, dans le cadre de laquelle l'opposition est un élément constitutif du processus politique et les réfugiés peuvent retourner dans leur pays et contribuer à sa reconstruction. Avec environ 6 millions de réfugiés et 7 millions de déplacés, la Syrie reste en proie à la plus grave crise de déplacement au monde. Cela a de lourdes répercussions sur les pays d'accueil de la région, dont le mien. Par conséquent, la création de conditions propices au retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité des Syriens doit faire partie intégrante du processus de règlement.

Quatrièmement, les attaques en cours dans le nord-ouest de la Syrie font des victimes civiles, attisent les tensions et aggravent encore la situation humanitaire dans la région. Ces attaques doivent cesser, et le calme doit être rétabli sur le terrain. Conformément aux mémorandums pertinents, la Türkiye poursuivra ses efforts pour apaiser la situation,

protéger les civils, empêcher de nouvelles vagues de déplacements forcés, faciliter l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et, globalement, veiller à ce qu'un cessez-le-feu soit respecté dans la zone de désescalade d'Edleb.

Cinquièmement, la résolution 2254 (2015) commence par réaffirmer notre ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Pourtant, aujourd'hui, l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie sont plus que jamais menacées en raison des visées séparatistes de l'organisation terroriste Parti des travailleurs du Kurdistan/Parti de l'Union démocratique/Unités de protection du peuple (PKK/PYD) et de son émanation, les soi-disant « Forces démocratiques syriennes ». La présence du PKK/Unités de protection du peuple en Syrie, juste de l'autre côté de nos frontières, fait également peser une menace existentielle sur la sécurité nationale de la Türkiye. Cette organisation terroriste profite de sa présence en Syrie pour attaquer la Türkiye. Nous sommes résolus dans notre lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, nous soulignons une fois de plus que le fait de continuer de donner des moyens d'action aux organisations terroristes en Syrie en renforçant leurs capacités ne fera qu'entraîner un cycle de violence de plus en plus intense dans le pays et menacer son intégrité territoriale.

Nous avons besoin d'une approche globale et internationale de la situation en Syrie, qui permette de traiter simultanément différents aspects de ces problèmes. Il est évident que, jusqu'à présent, les approches conditionnelles ou séquentielles entre les différentes dimensions de la crise syrienne n'ont pas apporté les résultats escomptés et sont en fait vouées à l'échec. D'autre part, les politiques fragmentaires vont à l'encontre de la résolution 2254 (2015) et peuvent faire plus de mal que de bien pour ce qui est de la stabilité à long terme de la région.

Nous constatons que la situation humanitaire en Syrie n'est plus en tête des préoccupations de la communauté internationale, l'attention s'étant récemment portée sur d'autres crises, principalement celle de Gaza. Il est toutefois indispensable de souligner que ce changement n'est pas le fait d'une amélioration de la situation humanitaire sur le terrain en Syrie. Au contraire, les besoins humanitaires sont toujours aussi importants, compte tenu de la situation générale dans le pays, avec près de 17 millions de Syriens qui, selon les estimations, ont besoin d'une aide et d'une protection humanitaires cette année. Le début du mois a marqué l'anniversaire des tremblements de terre du 6 février 2023, qui ont causé des dégâts considérables dans le nord-ouest de la Syrie, aggravant encore les besoins humanitaires. La prolongation de l'utilisation des points de passage de Bab

el-Haoua, de Bab el-Salam et de Raai pour l'acheminement de l'aide de l'ONU a apporté un soulagement temporaire à la communauté humanitaire. Toutefois, les effets négatifs des importantes réductions du financement des opérations transfrontières sont aisément perceptibles dans la forte diminution du nombre de camions passant par ces points de passage. Ces réductions pourraient bientôt créer des difficultés supplémentaires de taille, non seulement pour la Syrie, mais aussi pour l'Europe et la communauté internationale dans son ensemble.

L'aide humanitaire transfrontière des Nations Unies reste une bouée de sauvetage pour les Syriens dans le nord-ouest. Il est donc de la plus haute importance de préserver toutes les modalités de cette opération sans équivalent et vitale. Cela garantirait également une utilisation plus efficace des ressources disponibles, qui sont réduites et limitées.

En ce qui concerne la référence à la station d'eau d'Alouk, les raisons du problème sont bien connues. La station d'Alouk est alimentée par de l'énergie électrique provenant du transformateur de Darbassiyé. Les coupures d'électricité depuis Darbassiyé, qui est sous le contrôle de l'organisation terroriste PKK/YPG, empêchent le bon fonctionnement de la station d'eau d'Alouk.

L'année dernière, à la fin du mois d'août, une équipe de l'UNICEF et des représentants de la compagnie des eaux de Hassaké ont effectué divers travaux techniques dans la station d'Alouk.

Nous soulignons de nouveau la nécessité d'adopter une stratégie globale en ce qui concerne les problèmes d'eau et d'électricité qui se posent dans le nord de la Syrie.

Pour terminer, la Türkiye est prête à soutenir les initiatives visant à trouver une solution politique durable en Syrie et à répondre aux besoins humanitaires du peuple syrien.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Que l'on veuille bien m'excuser de prendre à nouveau la parole, mais je dois répondre à certaines remarques du représentant du régime d'Al-Assad. Il a affirmé que les États-Unis pillent le pétrole et d'autres ressources de la Syrie. Cela n'a absolument aucun sens. Il s'agit clairement d'une tactique tout droit sortie du manuel russe, consistant à dire un mensonge et à le répéter aussi souvent que possible pour que les gens commencent à y croire.

Comme chacun le sait dans cette salle, les forces américaines sont dans la région pour combattre Daech. Nous avons cependant été très clairs : si nos forces sont attaquées, nous prendrons les mesures nécessaires pour nous défendre.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 50.*